



## Tronquer son prénom

Par **Vic330**, le **26/09/2023** à **08:20**

Bonjour, depuis très longtemps je me présente et suis appelée par mon prénom tronqué. Je voudrais maintenant obtenir que le prénom tronqué soit celui présent sur mes papiers car mon prénom entier ne me convient pas et m'est insupportable à entendre au quotidien. Comment puis-je obtenir la troncature de celui-ci ? Il faut faire une démarche de changement de prénom ? Combien de temps cela prend ? Merci d'avance

Par **Marck.ESP**, le **26/09/2023** à **08:38**

Bienvenue et bonjour

Il est désormais plus facile de changer ou modifier son prénom, grâce à la loi de modernisation de la justice.

[https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa\\_16233.do](https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_16233.do)

Auparavant, la personne souhaitant changer de prénom devait adresser sa demande au juge aux affaires familiales du tribunal de grande instance avec l'assistance d'un avocat. Désormais, l'assistance d'un avocat n'est obligatoire qu'en cas de contestation de la décision du procureur de la République.